



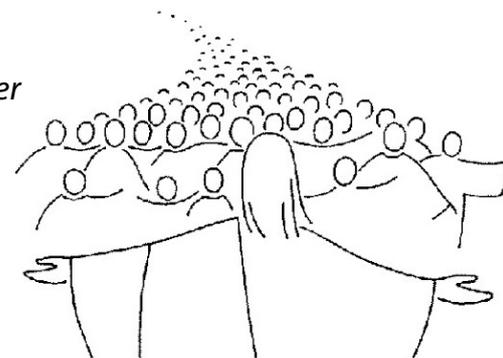
SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE ROCAMADOUR

Bénéficiaire de la grâce de l'indulgence plénière

L'indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu à l'occasion d'une année jubilaire. Elle est réparation, effacement du désordre causé par le péché. Elle est reçue dans la communion des saints qui ne cessent de prier pour que soit accueillie la divine Miséricorde sur la terre comme au ciel. Cette grâce s'adresse à tous. On peut se l'appliquer à soi-même ou à un défunt.

Depuis l'année jubilaire 2013, le Pape a étendu la grâce de l'indulgence plénière à tous les pèlerins de Rocamadour qui vivront les étapes suivantes :

- 1 - Vivre le chemin du pèlerin, monter le grand escalier et passer la Porte Sainte (*les personnes les moins valides auront le choix d'effectuer seulement cette dernière étape*).
- 2 - Recevoir le sacrement de réconciliation
- 3 - Participer à l'Eucharistie et communier
- 4 - Vivre un temps de prière comprenant une prière aux intentions du Pape, le Notre Père, une prière à Marie et le Je crois en Dieu.



En pratique :

1- Vivre le chemin du pèlerin, monter le grand escalier, passer la Porte Sainte



Le chemin du pèlerin vous mènera de la chapelle de l'Hospitalet jusqu'à la chapelle Notre-Dame, coeur du pèlerinage. **Un carnet du pèlerin** vous est proposé pour effectuer ce chemin comme un **parcours spirituel pour vivre un temps de rencontre avec le Seigneur et Marie, sa Mère**. Vous franchirez plusieurs étapes, au cours desquelles nous vous proposons de faire halte pour lire la Parole de Dieu, prier, confier des intentions de prière et chanter. Entre chaque étape, il vous sera proposé de prier une dizaine du chapelet.

2 - Recevoir le sacrement de réconciliation

Tous les jours des prêtres sont disponibles pour donner le sacrement de réconciliation : de **10h à 10h45** (ou sur demande) à la basilique (juillet /août : **10h à 12h** et **15h à 17h**).

3 - Participer à l'Eucharistie et communier

Tous les jours messe à 11h.

En juillet / août messe quotidienne supplémentaire à **17h**.

4 - Prier aux intentions du Pape

Les chapelles du Sanctuaire sont ouvertes tous les jours de l'année. Vous pourrez vous y recueillir pour y prier aux intentions du Pape. L'Eglise préconise d'ajouter les prières suivantes : un Notre-Père, un Je vous salue Marie et le Je crois en Dieu.

